Publié le : 18/07/2025

Envoyé en préfecture le 17/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 022-200056711-20250710-DE2025_71-DE

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le dix juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le quatre juillet, s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Thierry LEBOUCHER, M. Denis KEURMEUR

POUVOIRS : Mme Julie POUPART a donné pouvoir à Mme Mauricette DIRR
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à Mme Natacha CARRO
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC
Mme Marie-Sergine BEZARD a donné pouvoir à M. Eric MOISAN

Absent : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Robert LEBLANC

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 17 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

- **2025-71- <u>TRAVAUX :</u> DEVIS DE TRAVAUX LOGEMENT AU DESSUS DE LA SALLE ANNEXE RUE DE PENTHIEVRE**

Couverture Bardage :HCR (Plérin) :	4 976.56 € HT
Charpente/menuiserie intérieure-extérieure/isolation/cloison placo : AM2G :	18 766.79 € HT
Electricité – VMC : F2M Elec :.....	5 966.26 € HT
Plomberie sanitaire : SARL LEHERISSE :	7 860.80 € HT
Peinture et revêtement de sol : SARL POIDEVIN PEINTURE :	<u>7 093.29 € HT</u>
	44 663.70 € HT

Surface au sol créée : 46,41 m²
La démolition de l'allège sera réalisée en régie communale.
Un devis sera demandé pour isoler la dalle et poser des lambourdes et un sol en bois.

. ***AVIS DE LA COMMISSION :*** la commission propose de retenir les devis présentés
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, donne son accord aux devis présentés ci-dessus et autorise M. le Maire ou son représentant à signer ces devis.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

Le secrétaire de séance, M. Robert LEBLANC

MAIRIE DE JUGON-LES-LACS Côtes-d'Armor 22

Mairie de Jugon-les-Lacs
2, Place du Martray – 22270 JUGON-LES-LACS
02.96.31.61.62 – mairie@jugonleslacs.bzh